

Selon le sondage annuel de BMO sur la retraite

Cet article est reproduit avec la permission de BMO Groupe financier. Il s'agit d'une réimpression d'un communiqué de presse de BMO publié le 14 février 2022. Pour le communiqué de presse original, [cliquez ici](#).

février 2022

Le sondage de BMO Groupe financier sur la retraite¹ a révélé que si le montant moyen dont les Canadiens estiment avoir besoin pour prendre leur retraite a augmenté de 12 pour cent depuis 2020 pour atteindre 1,6 million de dollars, moins de la moitié (44 pour cent) d'entre eux sont convaincus qu'ils auront suffisamment d'argent pour prendre leur retraite comme prévu.

Le sondage annuel explore les attentes et les approches des Canadiens en matière de planification de la retraite. L'édition de cette année a révélé que leur confiance d'avoir assez d'argent pour prendre leur retraite comme prévu a diminué de 10 pour cent depuis l'année dernière. À l'échelle provinciale, les résidents de l'Alberta et de l'Ontario sont les plus confiants dans leurs plans de retraite actuels, avec 51 et 46 pour cent, respectivement.

Confiance à l'égard de la retraite et cotisation au REER avant le 1 ^{er} mars 2022, par région		
Région	Confiants par rapport à la retraite	Cotisent à un REER avant le 1 ^{er} mars 2022
Atlantique	37 pour cent	49 pour cent
Québec	43 pour cent	61 pour cent
Ontario	46 pour cent	58 pour cent
Prairies	38 pour cent	58 pour cent
Alberta	51 pour cent	53 pour cent
C.-B.	40 pour cent	58 pour cent
National	44 pour cent	58 pour cent

Sources : *Le sondage de BMO sur la retraite*

Malgré les défis posés par la pandémie mondiale et les attentes d'une hausse de l'inflation, la majorité (58 pour cent) des Canadiens ont cotisé ou prévoient cotiser à leur régime enregistré d'épargne-retraite (REER). Les résidents du Québec ont les taux de cotisation les plus élevés, tandis que les Canadiens des provinces de l'Atlantique ont les plus bas.

« Les Canadiens ont fait preuve de résilience en ces temps incertains et il est encourageant de constater qu'ils continuent de donner la priorité à la planification de la retraite, s'est réjoui Robert Armstrong, directeur général, Solutions d'investissement multi actif, BMO Gestion mondiale d'actifs. Même si l'année 2022 comportera ses propres défis et possibilités, travailler avec un conseiller professionnel peut aider les Canadiens à naviguer dans ces transitions et à aborder leurs plans financiers et leur avenir avec confiance. »

Le point sur la retraite

Le sondage a également révélé d'autres informations sur les plans et stratégies de retraite des Canadiens, notamment :

- **L'âge d'or** : Environ un quart (23 pour cent) des Canadiens prévoient prendre leur retraite entre 60 et 69 ans, l'âge moyen étant de 62 ans.
- **Les yeux sur la retraite anticipée** : 23 pour cent des Canadiens prévoient prendre une retraite anticipée, plus précisément à 54 ans.

- **Trouver le chiffre magique** : Plus de la moitié (53 pour cent) des Canadiens ne savent pas de combien ils auront besoin pour prendre leur retraite. À l'échelle provinciale, les résidents des provinces des Prairies – 61 pour cent – sont les moins susceptibles de savoir combien il leur faudra pour prendre leur retraite.
- **Motifs de cotisation** : Parmi les 60 pour cent de Canadiens qui ont un REER, 66 pour cent ont cotisé à ce compte pour épargner en vue de la retraite. Près d'un quart (23 pour cent) des répondants ont cotisé à leur REER pour atteindre l'indépendance financière le plus tôt possible, tandis que 14 pour cent épargnent en vue d'une retraite anticipée.
- **Confiance fondée sur les conseils** : 79 pour cent des Canadiens font confiance à un conseiller financier, soit une augmentation de neuf pour cent par rapport à 2020. Ceux qui ont un conseiller financier sont plus enclins à croire qu'ils auront l'argent nécessaire pour prendre leur retraite (53 pour cent).

Célibataire, ensemble ou c'est compliqué? La confiance dans la planification de la retraite au-delà de l'état civil

Le sondage a révélé que l'état civil des Canadiens joue un rôle dans la façon dont ils abordent la planification de leur retraite :

- **Confiance** : Seulement 39 pour cent des célibataires canadiens ont confiance dans leurs plans de retraite actuels. Les taux de confiance sont plus élevés chez les couples et les répondants qui sont veufs, divorcés ou séparés, soit 47 et 46 pour cent, respectivement.
- **Possession d'un REER** : Comparativement aux autres groupes, les couples sont beaucoup plus susceptibles de posséder un REER (69 pour cent). Les personnes veuves, divorcées ou séparées (52 pour cent) et les célibataires (45 pour cent) sont moins nombreux à posséder un REER.
- **Connaissance des REER** :
 - **Comment cotiser** : Seulement la moitié (51 pour cent) des Canadiens célibataires savent comment cotiser à un REER, comparativement aux couples (72 pour cent) et aux personnes veuves, divorcées ou séparées (61 pour cent).
 - **Placements admissibles** : La majorité (63 pour cent) des célibataires canadiens ne savent pas quels placements peuvent être détenus dans un REER.
 - **Obstacles à la cotisation** : 42 pour cent des Canadiens veufs, divorcés ou séparés citent le manque d'argent comme un obstacle à la cotisation à leur REER cette année. Les couples et les célibataires sont beaucoup moins enclins à citer cet obstacle, soit 26 pour cent et 29 pour cent, respectivement.

« Bien que les objectifs financiers à long terme, y compris la retraite, puissent initialement sembler intimidants, les Canadiens ne sont pas seuls. En travaillant avec un conseiller professionnel de confiance qui peut élaborer des plans personnalisés en fonction de leurs objectifs personnels et financiers, de leur tolérance au risque et de leurs valeurs, les Canadiens peuvent avoir la certitude de pouvoir profiter de la retraite et des autres avantages qui accompagnent l'atteinte de leurs objectifs », a déclaré M. Armstrong.

Pour en savoir plus, veuillez vous adresser à votre professionnel en services financiers de BMO.



¹ Le sondage de BMO sur la retraite a été effectué en ligne par Pollara Strategic Insights auprès de 1 500 Canadiens adultes entre le 26 et le 29 octobre 2021. Un échantillon probabiliste de cette taille entraîne une marge d'erreur de plus ou moins 2,5 pour cent, 19 fois sur 20.

Cette publication de BMO Gestion privée est présentée à titre informatif seulement; elle n'est pas conçue ni ne doit être considérée comme une source de conseils professionnels. Son contenu provient de sources considérées comme fiables au moment de sa publication, mais BMO Gestion privée ne peut en garantir ni l'exactitude ni l'exhaustivité. Pour obtenir des conseils professionnels concernant votre situation personnelle ou financière, adressez-vous à votre représentant de BMO. Les commentaires émis dans cette publication n'ont pas pour but de constituer une analyse définitive des conditions d'application de l'impôt ni des lois sur les fiducies et les successions. Ce sont des commentaires de nature générale, et nous recommandons au lecteur d'obtenir des conseils professionnels sur la situation fiscale qui lui est propre.

BMO Gestion privée est un nom de marque du groupe d'exploitation qui comprend la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées offrent des produits et des services de gestion privée. Les produits et les services ne sont pas tous offerts par toutes les entités juridiques au sein de BMO Gestion privée. Les services bancaires sont offerts par l'entremise de la Banque de Montréal. Les services de gestion de placements, de planification de patrimoine, de planification fiscale et de planification philanthropique sont offerts par BMO Nesbitt Burns Inc. et BMO Gestion privée de placements inc. Si vous êtes déjà un client de BMO Nesbitt Burns Inc., veuillez communiquer avec votre conseiller en placement pour obtenir plus de précisions. Les services de garde de valeurs ainsi que les services successoraux et fiduciaires sont offerts par la Société de fiducie BMO. Les entités juridiques de BMO Gestion privée n'offrent pas de conseils fiscaux. La Société de fiducie BMO et BMO Banque de Montréal sont membres de la Société d'assurance-dépôts du Canada

^{MD} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

Tous droits réservés. La reproduction de ce document sous quelque forme que ce soit ou son utilisation à titre de référence dans toute autre publication est interdite sans l'autorisation écrite expresse de BMO Gestion privée.